



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



Approbation du compte-rendu du Conseil
académique du 20 septembre 2022.

Conseil académique du 6 décembre 2022

Délibération 2022/12/CAC-06

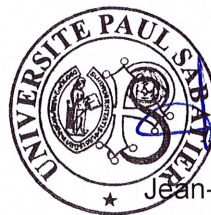
Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment l'article 42 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil
Académique du 20 septembre 2022.**

Toulouse, le 6 décembre 2022

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 80

Nombre de membres présents ou représentés : 37

Nombre de voix favorables : 37

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0